

Association Coup d'Pouce Etablissements
15 rue foyer d'oc
34150 Giganc
Siret 88053057100012



Conditions Générales de Vente Formations

Désignation

L'association Coup d'Pouce Etablissements désigne un organisme de formation, dont le siège social est situé au 1 rue de la calade 34230 Tressan. L'association Coup d'Pouce Etablissements met en place et dispense des formations de FLE (français langue étrangère), de langues étrangères et de diverses matières scientifiques, artistiques et culturelles, dans les locaux municipaux loués ou prêtés par les communes environnantes, ou bien dans des locaux d'établissements scolaires, seule.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par l'association Coup d'Pouce Etablissements pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de l'association implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et attestation

Pour chaque formation, l'association Coup d'Pouce Etablissements s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à Coup d'Pouce Etablissements un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention "Bon pour accord". A la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation peut lui être fournie.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à la réception de facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque à l'ordre de

l'association. Après un délai de 30 jours après émission de la facture, un majoration pour retard de paiement, de 5% du montant total de la facture, sera réclamée.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où l'association Coup d'Pouce Etablissements ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCA au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse culfinwen@hotmail.com. En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 30% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 100% du coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, l'association Coup d'Pouce Etablissements ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit

d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de l'association. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à l'association Coup d'Pouce Etablissements sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre l'association Coup d'Pouce Etablissements et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Montpellier (34 - Hérault).